

L'EST ET LA CÔTE-NORD

PARCS ÉOLIENS DE 990 MW EN GASPÉSIE

Au tour de General Electric d'inquiéter

Le turbinier serait décidé à confier à des firmes de l'extérieur la fabrication des tours et des turbines d'éoliennes

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CARLETON — La fabrication de composantes de tours éoliennes pourrait bien échapper aux entreprises déjà établies en Gaspésie. Le turbinier General Electric, fort discret depuis l'annonce, il y a une semaine, de la localisation des parcs totalisant 990 mégawatts, semble déterminé à faire affaires avec des firmes de l'extérieur de la péninsule, firmes qui auront quand même à s'établir dans la région.



Ainsi, pour la fabrication des tours qui supporteront les turbines, c'est une entreprise de Cap-de-la-Madeleine, en Mauricie, le groupe Marmen, qui semble avoir une longueur d'avance. Les tours seront fabriquées à Matane. Le groupe Marmen, qui a déjà exprimé son intérêt pour produire cette composante, détient une option sur un terrain de 1 million de pieds carrés dans le parc industriel.

En ce qui a trait aux pales, dont la production se fera à Gaspé, le mystère est complet. Mais les observateurs s'attendent à l'établissement d'une compagnie de l'extérieur de la Gaspésie, voire du Québec. General Electric a déjà fait savoir que les turbines, la section qui requiert le plus de travail technologique, l'équivalent du moteur pour une auto, viendront des États-Unis ou d'Allemagne.

RÉJOUISSANT, MAIS...

S'il se réjouit de l'impact économique d'une injection de capitaux de 2 milliards \$ en Gaspésie, d'ici 2012, pour produire les 990 MW d'énergie, le président du Technocentre éolien, François Arsenault, ne peut s'empêcher de ressentir un peu de déception en tant que dirigeant de la firme Fabrication Delta, de Saint-Siméon, dans la baie des Chaleurs.

« Il y aura des usines à Matane et à Gaspé. Nous savons où seront situés les parcs éoliens. Mais nous ne savons pas encore qui s'installera dans ces deux villes. Il y a toujours la crainte des usines démontables,

dans l'éventualité où elles ne trouvent pas leur compte à long terme. C'est là que le déblocage d'un second appel d'offres de 1000 MW, attaché à la Gaspésie selon les mêmes conditions que le premier bloc, prend toute son importance », analyse M. Arsenault.

Comme président de Fabrication Delta, il souligne que l'entreprise s'interroge sur la suite à donner à quatre ans d'efforts pour percer le marché de la fabrication des tours éoliennes. L'un des huit parcs annoncés cette semaine, celui de Carleton, d'une capacité de production de 109,5 MW et nécessitant une injection de 170 millions \$, sera situé à 50 kilomètres des ateliers de Delta, bien plus près que Matane, à 230 kilomètres.

« Nous sommes en période de réflexion. Nous avons investi 750 000 \$ pour agrandir nos installations et construire des tours. Nous en avons fabriqué trois, en 2003, pour un projet-pilote dans lequel nous étions partenaires. Nous sommes prêts à en construire d'autres demain matin. On nous avait dit de nous préparer et c'est ce que nous avons fait. Nous ne sommes pas amers, mais nous sommes déçus et nous réfléchissons », explique François Arsenault.

LE GROUPE CARTIER CHOISIT PESCA ENVIRONNEMENT

Si la sensibilité régionale du turbinier General Electric reste à prouver, le consortium Cartier énergie éolienne, qui possédera les trois quarts des parcs de 990 MW, a démontré qu'il misait sur les compétences gaspésiennes cette semaine en annonçant que la firme Pesca Environnement, de Maria, avait été choisie pour réaliser les études d'impact des deux premiers parcs, à l'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables.

« C'est une grande porte ouverte. Nous sommes déjà sur le terrain depuis 2002 à l'Anse-à-Valleau, pour effectuer un inventaire d'oiseaux. L'étude environnementale porte sur

l'impact des éoliennes sur l'habitat, les oiseaux et les humains. Nous avons démontré nos compétences au groupe Cartier et il nous a choisis. Nous avons bon espoir de réaliser les études des quatre autres parcs revenant à cette compagnie », précise Marjolaine Castonguay, présidente de Pesca.

L'autre gagnant du premier appel d'offres, Northland Power, a préféré confier les études d'impact de ses deux parcs à une firme extérieure, SNC-Lavalin.

Faute de pouvoir fabriquer les éoliennes elles-mêmes, les entreprises gaspésiennes devront se contenter d'aménager les routes et de préparer les terrains

Mis à part les composantes de tours éoliennes et les études environnementales, une grande partie des dépenses en capitaux, peut-être jusqu'à 40 % du coût total, sera consacrée à l'aménagement des routes menant aux sites choisis pour les parcs, à la géodésie, à la préparation du terrain et au coulage du béton.

Dans ces domaines, les entreprises gaspésiennes auront probablement une meilleure chance de tirer leur épingle du jeu, mais ces retombées sont plus ponctuelles que dans la fabrication de composantes de tours.

Les meneurs socio-économiques croient que les usines de Gaspé et de Matane pourront rayonner sur une partie du continent nord-américain, de façon à garantir la pérennité de cette nouvelle industrie. Mais là encore, l'établissement en Gaspésie du deuxième bloc de 1000 MW, avec un contenu majoritairement régional, constituera un élément déterminant pour le développement de ce secteur à long terme.

« On nous avait dit de nous préparer et c'est ce que nous avons fait », rappelle François Arsenault, dirigeant de Fabrication Delta de Saint-Siméon.

COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ